

Le consensus ou le courage

Publié le 9 juillet 2026

La question du consensus est on ne peut plus actuelle. Elle est au centre de la réflexion sociale et politique contemporaine, marquée par les exigences du débat démocratique. Le consensus est souvent présenté comme une vertu démocratique. Mais à force de vouloir tout concilier, ne devient-il pas plutôt un symptôme de pusillanimité politique, une manière d'éviter les choix, les conflits et un manque de courage ? Entre peur du conflit, tyrannie du commentaire immédiat et fragmentation de l'opinion, la recherche permanente du compromis ne conduit-elle pas à l'immobilisme ? Le courage consiste-t-il à rompre avec le consensus, ou à construire malgré tout une décision qui tienne.

Vertu démocratique ou renoncement ?

Le consensus est souvent présenté comme une réalisation civique positive, parce qu'il reflète certains principes démocratiques. Dans une société de plus en plus pluraliste, parvenir à un accord implique de tenir compte de différents points de vue pour rechercher de l'inclusivité. Une décision consensuelle est moins susceptible d'être contestée et favorise de ce fait la cohésion sociale. Elle encourage le dialogue, la négociation et la modération, qualités démocratiques essentielles. La prise de décision par consensus est une manière créative et dynamique d'arriver à un accord entre tous les membres d'un groupe plutôt que de simplement voter et que la majorité l'emporte. Le consensus permet que toutes les opinions, les idées et les intérêts soient pris en considération afin de parvenir à des propositions qui fonctionnent pour tous. Au cœur du consensus, il y a un dialogue respectueux et la recherche de solutions « *win-win* ». Le consensus permet à chacun d'être écouté et pris en compte. Les échanges génèrent beaucoup d'intelligence collective. Des problèmes complexes peuvent ainsi être résolus, dans le respect de chacun.

Mais à l'inverse, le consensus peut aussi être le signe d'une prudence excessive ou d'un renoncement. En cherchant à satisfaire tout le monde, on en vient parfois à prendre des décisions molles et peu ambitieuses, et quand le consensus devient une fin en soi, il empêche souvent d'engager des réformes nécessaires mais impopulaires. On pourrait citer comme exemple l'interminable débat sur les retraites, alors que tous les chiffres montrent l'impérieuse nécessité de travailler plus longtemps. En politique, le consensus conduit souvent à un nivellement par le bas. *In fine*, on retient le plus petit dénominateur commun et le train des réformes déraile faute de volonté politique. Pour Einstein, le consensus était même la négation de la pensée, « *le génie, écrivait-il, a horreur du consensus parce que, lorsque le consensus est atteint, la pensée s'arrête* ».

Une arme à double tranchant

En fait, tout dépend souvent du contexte et des enjeux. Sur des questions symboliques ou sensibles, le consensus peut être un signe de maturité politique, alors qu'en situation d'urgence ou de crise, un consensus mou peut se révéler catastrophique. Il peut représenter la force démocratique de l'écoute et de la négociation, mais aussi masquer une politique timorée qui refuse de trancher. La frontière est ténue et c'est souvent le contenu du compromis et le courage derrière la décision qui déterminent son vrai caractère. Si on veut absolument plaire à tout le monde en privilégiant la stabilité sur l'action, alors on va droit vers l'immobilisme. En revanche, face à des positions radicalement opposées, seul le compromis permet de lever les blocages et une décision acceptée par la majorité aura plus de chances d'être appliquée qu'un passage en force. C'est ce qui se pratiquait déjà dans les cités

grecques, où, chaque fois que les conflits atteignaient leur paroxysme, on éprouvait le besoin d'inventer des mécanismes à même de rapprocher les points de vue, où le principe de l'adhésion, de l'accord et de l'unanimité était synonyme de bonne gouvernance.

On le voit, on se prononce aujourd'hui de manière tranchée pour ou contre le consensus. Aux yeux des uns, les dissensions sont les signes d'un trouble social, des résidus d'un temps dominé par les idéologies. Aux yeux des autres, le consensus est vécu de façon négative, comme un accommodement résigné à l'esprit du temps. « *Le consensus, écrit Pierre Rosanvallon, ce n'est pas simplement le fait que tout le monde pense complètement la même chose, mais que les oppositions se sont singulièrement refroidies* ».

Mais chercher le consensus est-il une preuve de courage ou au contraire une esquivance voire un renoncement ?

Consensus ou compromis ?

Un consensus fertile implique un véritable débat, un affrontement d'idées, une confrontation constructive des points de vue. Et pour cela, il faut du courage. Du courage pour exprimer une opinion tranchée, défendre une vision, challenger l'existant, y compris face à des résistances ou oppositions marquées. Du courage pour ne pas céder à l'autocensure. Du courage, il en faut également pour reconnaître la validité du point de vue opposé et ajuster sa position en conséquence, sans perdre de vue l'objectif final, et pour s'engager à gérer les tensions éventuelles générées par le débat.

Dans un monde où l'incertitude est devenue la norme, il est pourtant tentant d'édulcorer les messages et de repousser les décisions inconfortables. Mais un dirigeant sans courage, en politique comme dans l'entreprise, devient rapidement un gestionnaire du statu quo. Pour redonner toute sa puissance au consensus, il faut avoir le courage du débat d'idées, le courage d'être en désaccord, le courage de reconnaître ses erreurs, d'accepter la critique, le courage de ses opinions. Le courage aussi de décider seul en cas d'urgence ou de nécessité, en tenant compte des divergences, sans sacrifier l'efficacité. Parfois la recherche du consensus, dont le principal défaut est d'être un processus très long, bloque une action nécessaire et conduit à une paralysie politique. Les dirigeants doivent alors avoir le courage d'aller contre l'opinion majoritaire, comme cela a pu être le cas pour l'abolition de la peine de mort ou l'autorisation de l'IVG.

Le consensus est-il nécessaire ?

A l'inverse des régimes autoritaires, où les oppositions sont muselées et l'expression d'opinions divergentes impossible, les démocraties encouragent la diversité des points de vue. Le compromis constitue un rempart contre la violence en ce sens qu'il permet (en principe) d'éviter que des différends ou des conflits dégénèrent en violence. Le compromis, comme le souligne Paul Ricœur, est « *ce qui empêche la société de tomber en morceaux* ». Le principal avantage du consensus est l'engagement qu'il suscite. En effet, si une décision est prise par consensus, tout le monde a eu la chance de s'exprimer et les options qui étaient inacceptables ont été éliminées. La solution retenue réunit les conditions nécessaires pour que tout le monde s'y retrouve. Son principal inconvénient, nous l'avons dit, demeure le temps nécessaire pour y arriver. Qui plus est, de plus en plus d'individus peuvent aujourd'hui refuser le consensus. Ils s'enferment alors dans des communautés spécifiques, permettant l'affirmation de valeurs singulières encouragées par l'essor du numérique et des réseaux sociaux. Le risque est alors celui d'une société, « *archipélisée* », pour reprendre les mots de Jérôme Fourquet.

Alors pour ou contre le consensus ? La plénière « *Le consensus ou le courage* » du mercredi 26 août tentera d'apporter des réponses.